

1 – ELEMENTS DU CONTEXTE

• Population

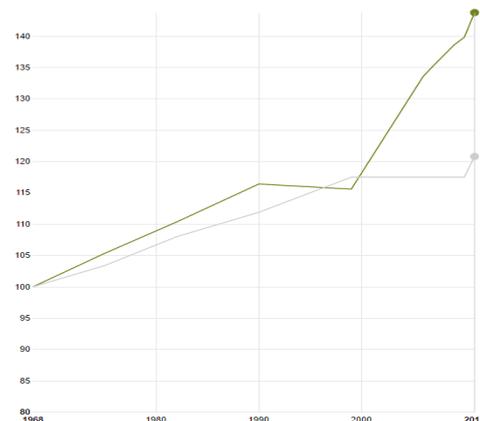
La population de la commune de LONGEVILLE SUR MER retenue par l'INSEE pour 2018 est de 2 520 habitants. 2126 résidences secondaires sont recensées en 2016. La commune compte 3452 logements au total en 2013. La population DGF s'élève à environ 4613 habitants en 2017, chiffre officiel 2018 non reçu.

	2009	2014
Population municipale	2 356	2 460
Population comptée à part	38	43
Population totale	2 394	2 503

Sources : Insee, Recensement de la population 2014 en géographie au 01/01/2016 - Recensement de la population 2009 en géographie au 01/01/2011

2 444 Habitants

En 2011, la population de Longeville-sur-Mer augmente de 43.76% par rapport à 1968.



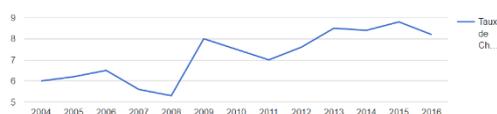
Longeville-sur-Mer France
(Evolution de la population, base 100 en 1968. Source Insee)

EVOLUTION DE LA POPULATION ENTRE 1968 ET 2011

La population de Longeville-sur-Mer a tendance à augmenter depuis les années 60. Elle est passée de 1 700 habitants en 1968 à 2 444 habitants en 2011, soit une augmentation de 43.76%.

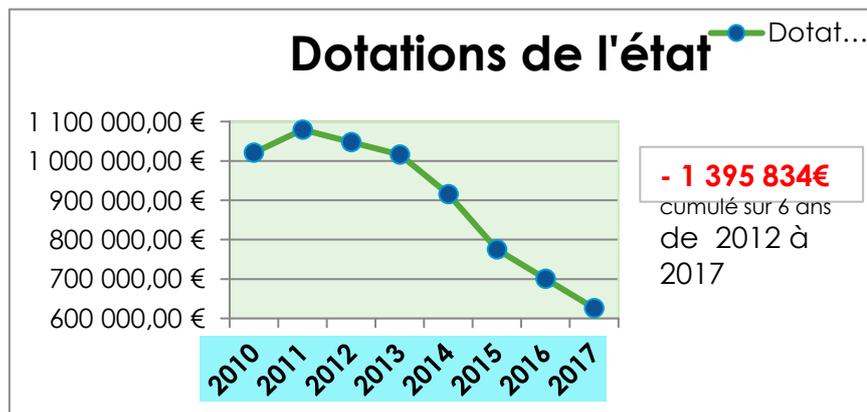
• Chômage

Évolution historique du taux de chômage pour la ville de Longeville sur Mer



La situation de l'emploi sur LONGEVILLE SUR MER au second trimestre 2016 est de 169 demandeurs d'emploi (toutes catégories). Le taux de chômage sur le bassin des Sables-d'Olonne est de 10,6 %. Contre 8.2% pour la commune du LONGEVILLE SUR MER. <http://ville-data.com/chomage/Longeville-sur-Mer-85-85127>

- **Dotations de l'état**



Pour compenser la baisse de la DGF, la collectivité diversifie ses ressources propres, optimise son patrimoine et investit dans la rénovation de ses locaux (école Jules Verne, Mairie, Bibliothèque...).

Elle diminue ses charges de fonctionnement (aux chapitres 011 : Charges à caractère général et 012 : Charges de personnel)

Dotation Globale de Fonctionnement : DGF/population :

Il s'agit de la part de la contribution de l'état au fonctionnement des collectivités. Par sa situation géographique la commune bénéficie d'un territoire de 3 805 hectares, 7 kilomètres de de plage, une population DGF de 4 613 habitants en 2017. (Population INSEE + 1 Hab./résidence secondaire)

- **Fiscalité**

L'évolution des bases d'impositions décidée par le gouvernement pour 2018 est de 1.027%. (*loi de finances 2018*)

Depuis le 1^{er} janvier 2016, la totalité de la fiscalité professionnelle est perçue par la Communauté de Communes du Talmondais devenue « Vendée Grand Littoral » au 1^{er} janvier 2018 et reversée à la commune sous forme d'attributions de compensation (*Sur la base des montants de 2015*).

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la nouvelle communauté de communes issue du Talmondais et du Moutierrois propose un alignement des taux sur ceux précédemment appliqués par l'EPCI du Moutierrois. Afin de ne pas pénaliser fiscalement les contribuables du Talmondais, la communauté de communes du Moutierrois-Talmondais suggère une baisse des taux communaux.

Les taux suivants ont été retenus pour l'élaboration du budget 2017 :

- Taxe d'habitation de 24.20% à 21.10%
- Foncier bâti de 11.51% à 10.20%
- Foncier non bâti de 31.35 % à 27.33%

Ces mêmes taux sont reconduits pour 2018.

Cela devrait générer un produit fiscal de 2 317 016€ auquel s'ajoutera une attribution de compensation de l'EPCI de 643 910€. En 2016, le produit représentait 71% des recettes, les produits de vente et prestation de services (régie) représentent 6.6 %, les dotations représentent 18.2%.

Les taux seront officiellement votés le 27 mars 2018 prochain, lors du conseil municipal.

- **Bilan de l'année 2017 – Compte administratif**

Les dépenses de fonctionnement :

La collectivité maîtrise ses dépenses de fonctionnement tout en maintenant la qualité du service public et en dégageant un autofinancement intéressant.

Le résultat de fonctionnement pour l'année 2017 est de 1 184 149.74€ contre 1 101 635.76€ en 2016 et 1 272 628€ en 2015. Le budget a été bâti selon le principe de prudence et n'intègre pas les recettes exceptionnelles perçues.

Les recettes de fonctionnement :

La municipalité a décidé depuis 2011 de maintenir ses taux d'imposition afin de ne pas augmenter la pression fiscale sur les contribuables. Mais comme toutes les communes, la collectivité enregistre une diminution conséquente de la dotation globale de fonctionnement qui lui est versée par l'état, dans le cadre de la participation des collectivités locales à l'effort de redressement des comptes de la France.

Les dépenses d'investissement :

Les grands axes pour l'année 2018 sont les suivants : fin de la réhabilitation de la mairie, travaux de voirie rue des Tulipes, Fin de la rénovation des services techniques, Fin de l'extension et rénovation du poste de secours, début de chantier de l'aménagement du cœur de bourg.

4 – CREDITS D'INVESTISSEMENT AU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Les recettes d'investissement :

La section d'investissement est financée pour une grande part du résultat de fonctionnement et des dotations aux amortissements, ainsi que par du remboursement de la TVA (FCTVA), de la taxe d'aménagement, des subventions (Département, Région, Etat) et de l'emprunt.

5 - NIVEAU D'EPARGNE BRUTE ET EPARGNE NETTE

En 2017, l'épargne brute est égale à 30.70% des recettes de fonctionnement. L'épargne nette est de 20.83%.

		Fournitures Travaux en régie	D et R réelles hors travaux en régie	% par rapport aux recettes de gestion courante
CA - BG - 2017				
Dépense de gestion courante	3 243 764,71€	37 255,42€	3 206 509,29 €	
Recettes de gestion courante			4 722 598,26 €	
EPARGNE DE GESTION COURANTE			1 516 088,97 €	32,10%
Charges financières (Chap. 66), intérêt			66 179,12 €	1,40%
EPARGNE BRUTE (Capacité d'autofinancement brut, CAF)			1 449 909,85 €	30,70%
Emprunt (Chap. 16), capital (Hors remboursement de l'emprunt InFine)			466 159,13 €	9,87%
EPARGNE NETTE			983 750,72 €	20,83%
Emprunt - Capital Restant dû fin 2017			3 977 053,07 €	
CAPACITE DE DESENETTEMENT fin 2018 par rapport à la CAF fin 2017			2,74	Années

		Fournitures Travaux en régie	D et R réelles hors travaux en régie	% par rapport aux recettes de gestion courante	
CA - BG - 2016					
Dépense de gestion courante	3 243 764,71€	37 255,42€	3 206 509,29 €		
Recettes de gestion courante			4 493 260,97 €		
EPARGNE DE GESTION COURANTE			1 286 751,68 €	28,64%	
Charges financières (Chap. 66), intérêt			69 257,08 €	1,54%	
EPARGNE BRUTE (Capacité d'autofinancement brut, CAF)			1 217 494,60 €	27,10%	
Emprunt (Chap. 16), capital			1 005 360,62 €	22,37%	en 2016 avec Remb. Emprunt InFine
Emprunt (Chap. 16), capital (Hors remboursement de l'emprunt InFine)			305 360,62 €	6,80%	8,34%
EPARGNE NETTE			212 133,98 €	4,72%	
EPARGNE NETTE (Hors Remb. Capital Emprunt InFine)			912 133,98 €	20,30%	
Emprunt - Capital Restant dû fin 2016			3 611 992,13 €		
Emprunt - Capital Restant dû fin 2017			4 339 172,78 €		
CAPACITE DE DESENETTEMENT fin 2016 par rapport à la CAF fin 2016			2,97	Années	

6 – NIVEAU D'ENDETTEMENT DE LA COLLECTIVITE

Les recettes de fonctionnement du budget principal sont mobilisées à hauteur de 11.27 % pour le paiement des annuités d'emprunts (Capital + Intérêt). Le budget du service d'assainissement est excédentaire et n'a pas d'emprunt.

Le capital restant dû du budget principal au 31 décembre 2016 est de 3 977 053.07€.

Voici le tableau des emprunts de la commune au 23/03/2017.

2018 :

MAIRIE DE LONGEVILLE SUR MER - Commune de Longeville sur Mer

23/03/2018	Récapitulatif pour la période du 01/01/2018 au 31/12/2018	1 / 1
------------	--	-------

Soldé	Code	TYPE	Date d'acquisition	Organisme prêteur	Devise	Montant	Date fin	CRD au 31/12/2018	IRD au 31/12/2018	Capital remboursé sur la période
		Référence		Objet						
Budget Commune de Longeville sur mer										
<input checked="" type="checkbox"/>	E 7	Emprunt	31/03/2003	prélevé Mairie éclairage public	EURO	518 326,00	10/07/2018	0,00	0,00	33 801,75
<input type="checkbox"/>	E 11	Emprunt	30/08/2005	prélevé Salle Polyvalente CLOUZY, Ref.0668345	EURO	3 000 000,00	25/02/2032	1 768 524,29	260 369,17	128 695,52
<input type="checkbox"/>	E 13	Emprunt	25/04/2012	prélevé Voirie	EURO	500 000,00	25/04/2022	201 560,00	17 854,86	51 894,27
<input type="checkbox"/>	E 15	Emprunt	27/06/2014	SFIL Ecole Jules Verne	EURO	1 300 000,00	01/07/2029	931 666,61	157 311,88	86 666,68
<input type="checkbox"/>	E 16	Emprunt	06/02/2017	prélevé Rénovation de la Mairie	EURO	1 100 000,00	25/02/2032	981 131,82	77 359,25	68 214,49
<input type="checkbox"/>	E 17	Emprunt	17/07/2017	SFIL RACHAT PRET BIBLIOTHEQUE	EURO	124 900,00	01/08/2022	94 170,35	1 608,85	24 609,78
Total pour budget Commune de Longeville sur mer								3 977 053,07	514 504,01	393 882,49
Total général								3 977 053,07	514 504,01	393 882,49

2017 :

Soldé	Code	TYPE	Date d'acquisition	Organisme prêteur	Devise	Montant	Date fin	CRD au 31/12/2017	IRD au 31/12/2017	Capital remboursé sur la période
		Référence		Objet						
Budget Commune de Longeville sur mer										
<input type="checkbox"/>	E 7	Emprunt	31/03/2003	prélevé Mairie éclairage public	EURO	518 326,00	10/07/2018	33 801,75	670,14	43 547,00
<input type="checkbox"/>	E 11	Emprunt	30/08/2005	prélevé Salle Polyvalente CLOUZY, Ref.0668345	EURO	3 000 000,00	25/02/2032	1 887 697,47	298 500,53	122 329,21
<input type="checkbox"/>	E 12	Emprunt	02/04/2012	prélevé Bibliothèque	EURO	200 000,00	31/03/2022	96 539,68	10 563,65	20 053,47
<input type="checkbox"/>	E 13	Emprunt	25/04/2012	prélevé Voirie	EURO	500 000,00	25/04/2022	253 454,27	28 650,55	49 569,31
<input checked="" type="checkbox"/>	E 14	Emprunt	03/06/2014	SFIL Prêt Relais, Réhabilitation Ecole Jules Verne	EURO	700 000,00	15/06/2017	0,00	0,00	0,00
<input type="checkbox"/>	E 15	Emprunt	27/06/2014	SFIL Ecole Jules Verne	EURO	1 300 000,00	01/07/2029	1 018 333,29	187 576,96	86 666,68
<input type="checkbox"/>	E 16	Emprunt	06/02/2017	prélevé Rénovation de la Mairie	EURO	1 100 000,00	25/02/2032	1 049 346,32	89 030,86	50 653,68
Total pour budget Commune de Longeville sur mer								4 339 172,78	614 992,69	372 819,35
Total général								4 339 172,78	614 992,69	372 819,35

7 – CAPACITE DE DESENDETTEMENT

Le capital restant dû du budget principal au 31 décembre 2018 est de 3 977 053.07€. La capacité de désendettement de la commune = capital restant dû 2018 / l'épargne brute = 2.74 années. Le seuil critique estimé est de 9,8 années.

8 – NIVEAU DES TAUX D'IMPOSITION

Les taux communaux d'imposition n'ont pas été modifiés depuis 2011, soit 6 années. Il est proposé de ne pas les modifier pour 2018.

NB : les taux communaux et EPCI ne sont pas officiellement votés

9 – PRINCIPAUX RATIOS

Éléments issus du site www.collectivites-locales.gouv.fr

Ces données sont calculées par rapport à la population INSEE, attention Longeville Sur Mer se situant sur la côte présente une population réelle plus importante dû à de nombreuses résidences secondaires non prises en compte dans ce calcul.

Année 2016

Chiffres clés	En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate en euros par habitant
TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT = A	4 199	1 682	891
TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT = B	3 097	1 240	738
RESULTAT COMPTABLE (A - B = R)	1 102	441	153
TOTAL DES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT = C	2 470	989	378
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT = D	3 613	1 447	379
Besoin ou capacité de financement de la section d'investissement = E	1 143	458	1
Capacité d'autofinancement brute = CAF	1 257	504	166
Encours de la dette au 31/12/N	3 623	1 451	685
FONDS DE ROULEMENT	2 003		

Éléments de Fiscalité	En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate
Bases nettes imposées au profit de la commune			
Taxe d'habitation (y compris THLV)	7 721	3 092	1 222
Foncier bâti	5 007	2 005	1 087
Foncier non bâti	206	83	31
Foncier non bâti (Taxe additionnelle)	0	0	0
Cotisation foncière des entreprises (fiscalité additionnelle)	0	0	0
Réductions de bases accordées sur délibérations			
Taxe d'habitation (y compris THLV)	431	173	57
Foncier bâti	0	0	0
Foncier non bâti	0	0	0
Cotisation foncière des entreprises	0	0	0
Taux		<u>Taux voté</u>	<u>Taux moyen de la strate</u>
Taxe d'habitation (y compris THLV)		24,20 %	13,21 %
Foncier bâti		11,51 %	17,71 %
Foncier non bâti		31,35 %	51,07 %
Foncier non bâti (Taxe additionnelle)		0,00 %	0,00 %
Cotisation foncière des entreprises		0,00 %	0,00 %
Produits des impôts locaux			
Taxe d'habitation (y compris THLV)	1 868	748	161
Foncier bâti	576	231	193
Foncier non bâti	65	26	16
Foncier non bâti (Taxe additionnelle)	0	0	0
Cotisation foncière des entreprises	0	0	0
Produits des impôts de répartition			
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	0	0	0
Impositions forfaitaires sur les entreprises de réseau	0	0	0
Taxe sur les surfaces commerciales	0	0	0

10 – EFFECTIFS DE LA COLLECTIVITE ET CHARGES DE PERSONNEL

34 agents titulaires composent le personnel communal + 1 mise à disposition = **35** au TOTAL

- 6 au service administratif
- 2 au service de police municipale
- 2 au service des sports (Maison du marais, Sport scolaire, Sport EHPAD, Base de Voile...)
- 4 au Clouzy : Locations des Salles + ménage bâtiments + Animations et communication
- 4 au restaurant scolaire + ménage école + autres bâtiments
- 3 au Périscolaire (garderie et TAP) + ATSEM école + Bibliothèque
- 13 aux services techniques
- 1 cuisinier mis en disposition à la cuisine centrale de l'EHPAD

+ 2 emplois aidés

+ 1 apprenti

De plus, la commune emploie entre **20 et 25 saisonniers** entre avril et septembre.

Les charges nettes de personnel étaient de **1 508 784.17€** en 2017, contre **1 582 923,48€** en 2016.

(Charge personnel titulaire 2016 : 1 290 110.61 euros + Saisonniers 163 160.80 euros + Charge personnel non titulaire 2016 et Autres : 156 652.07 euros)

11 – BUDGET PRIMITIF DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2018 (M49)

BUDGET ASSAINISSEMENT - 2018

INVESTISSEMENT

Dépenses	Reports	Prévu	Bs	Total
001 Résultat reporté				0,00
020 Dépenses imprévues		30 000,00		30 000,00
16 Emprunt		15 000,00		15 000,00
20 Immobilisations incorporelles	5 413,10	50 000,00		55 413,10
204 Subventions équipement		0,00		0,00
21 Immobilisations corporelles	273 212,09	4 700 225,37		4 973 437,46
23 Immobilisations en cours				0,00
040 Amortissement subv.139111		55 000,00		55 000,00
041 Réintégration des études aux travaux		60 000,00		60 000,00
TOTAL	278 625,19	4 910 225,37	0,00	5 188 850,56

M49

INVESTISSEMENT

Recettes	Reports	Prévu	Bs	Total
001 Résultat reporté				2 429 574,23
021 Virement de la section de fonctionnement		120 000,00		120 000,00
10 Dotations, fonds divers				0,00
10222 FCTVA		5 000,00		5 000,00
10223 TLE				0,00
1068 Exced. fonct. capitalisé		260 276,33		260 276,33
13 Subventions d'investissement		800 000,00		800 000,00
16 Emprunts		1 294 000,00		1 294 000,00
040 Opérations d'ordre		220 000,00		220 000,00
041 Réintégration des études aux travaux		60 000,00		60 000,00
TOTAL	0,00	5 188 850,56	0,00	5 188 850,56

RESULTAT INVESTISSEMENT 0,00

FONCTIONNEMENT

Dépenses	Prévu	Bs	Total
022 Dépenses imprévues	5 000,00		5 000,00
023 Virement à la section investissement	120 000,00		120 000,00
011 Charges à caractère général	45 000,00		45 000,00
012 Charges de personnel	10 000,00		10 000,00
014 Atténuation de charges			0,00
65 Autres charges de gestion courante	15 000,00		15 000,00
66 Charges financières	10 000,00		10 000,00
67 Charges exceptionnelles	20 000,00		20 000,00
042 Dotation aux amortissements	220 000,00	0,00	220 000,00
TOTAL	445 000,00	0,00	445 000,00

FONCTIONNEMENT

Recettes	Prévu	Bs	Total
002 Résultat de fonctionnement reporté			0,00
70 Produits des services du domaine	390 000,00		390 000,00
73 Impôts et taxes			0,00
74 Dotations et participations			0,00
75 Autres produits de gestion courante			0,00
77 Produits exceptionnels			0,00
042 Amortissement subv.777	55 000,00		55 000,00
TOTAL	445 000,00	0,00	445 000,00

RESULTAT FONCTIONNEMENT 0,00

SOLDE INVESTISSEMENT N-1 2 429 574,23
SOLDE FONCTIONNEMENT N-1 260 276,33

au moins égal au capital emprunt

0,00

Les recettes de fonctionnement :

Elles sont composées à titre principal du montant de la surtaxe assainissement reversée par le délégataire dans le cadre du contrat d'affermage (Facture d'eau), et de la PFAC (Participation pour le financement de l'Assainissement collectif). Cette participation est liée au raccordement au réseau de collecte des eaux usées (1650€ maison neuve ou 500€ maison ancienne).

Les dépenses de fonctionnement :

Elles sont liées à l'entretien du réseau principalement.

Les recettes d'investissement :

Elles sont constituées de l'autofinancement provenant de la section d'exploitation, du FCTVA (Fonds de Compensation de la TVA) calculé sur les dépenses d'investissement N-2.

Les dépenses d'investissement :

Suite à l'étude diagnostique sur les réseaux et la station, des travaux de réhabilitation de la station d'épuration ainsi que des travaux de réfection des canalisations principales arrivant à la station vont débiter en 2018.

Le budget prévisionnel pour la rénovation de la station d'épuration est de 2 500 000€ HT et ceux des travaux sur les réseaux de 885 000€ HT.

Dettes :

Si en début d'année 2018 il n'y a pas d'emprunt sur ce budget, les travaux conséquents à venir vont nécessiter la réalisation d'un emprunt.